

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES**

**SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL
NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**NOTE INDICATIVE SUR LE CONTEXTE DU
PROJET D'APPRENTISSAGE SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU BURKINA
FASO**

Décembre 2014

INTRODUCTION

Le changement climatique est unanimement reconnu comme l'un des défis majeurs auxquels la communauté internationale est confrontée. Le Burkina Faso vit, depuis quelques décennies les manifestations des extrêmes climatiques notamment les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur, les vents violents. Cité parmi les Pays les Moins Avancés (PMA), le pays a traduit sa solidarité dans la lutte qui se mène au niveau global en ratifiant la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) le 02 septembre 1993 et le Protocole de Kyoto le 31 mars 2005. La ratification de ces textes juridiques a permis au pays de mettre en place un certain nombre de documents de politiques y relatifs. Ce sont, entre autres, la Stratégie de Mise en Œuvre de la Convention sur les Changements climatiques, la Stratégie de Mise en Œuvre Concertée des Conventions de la génération de Rio, les Notes de Communications Nationales, etc.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 06 de la CCNUCC relatif à l'éducation, à l'information et à la sensibilisation sur le changement climatique, le Burkina Faso a institué un Point Focal au sein du Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques. Il a, par ailleurs, mis en œuvre des projets d'information, de formation et de sensibilisation aussi bien à l'intention de la société civile, les acteurs du privé et les services publics.

C'est dans ce sens également que le Burkina Faso a requis et obtenu dans le cadre du « Partenariat des Nations Unies pour l'Apprentissage sur les Changements Climatiques » de l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), un appui financier pour le développement d'une stratégie nationale d'apprentissage sur les changements climatiques. L'objectif de cette initiative, sous forme de projet, est, conformément à la note d'orientation y relative, le « renforcement des ressources humaines et des compétences pour la promotion d'un développement vert, faible en émission et résilient au changement climatique ».

Ce projet permettra, dans le contexte du Burkina Faso, la prise en compte des thèmes émergents comme l'éducation environnementale dans les systèmes d'éducation nationaux et de de formation professionnelle, la proposition et la mise en œuvre d'activités d'apprentissage qui soutiennent les priorités nationales sur les changements climatiques.

Dans cette perspective, le Burkina Faso est convaincu que la mise en œuvre du projet permettra aux acteurs d'avoir les outils nécessaires pour une meilleure compréhension des changements climatiques, et des actions d'adaptation et d'atténuation de ses effets à travers des cadres d'éducation et de formation.

Le présent support est une étape clé du développement de la stratégie d'apprentissage sur les changements climatiques pour le Burkina Faso. Il présente notamment les initiatives et priorités nationales en matière des changements climatiques, donne des indications sur les

acquis et les besoins en renforcement des capacités des acteurs, identifie les acteurs clés à impliquer dans le développement de la stratégie d'apprentissage sur les changements climatiques, et propose une vision du projet pour le Burkina Faso.

I. LES PRIORITES NATIONALES EN MATIERE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les priorités sur le changement climatique reposent essentiellement sur les priorités nationales en matière de développement tel que ressorti dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et la Politique Nationale du Développement Durable (PNDD) notamment :

- le développement des piliers d'une croissance durable,
- la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale,
- le renforcement de la gouvernance,
- la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement ;
- l'équité et l'inclusion sociales.

En effet, le Burkina Faso, dans le processus d'élaboration de son Plan National d'Adaptation aux changements climatiques, plan stratégique à l'horizon 2025-2050, a conduit des études de vulnérabilité au changement climatique des principaux moyens de subsistance et d'existence des populations. Les secteurs/domaines étudiés sont entre autres :

- les secteurs constituant les piliers de la croissance accélérée: agriculture, élevage, foresterie, énergie et infrastructures ;
- la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- les ressources en eau ;
- la sécurité physique des personnes et des biens ;
- les écosystèmes naturels ;
- la santé.

La stratégie d'identification de ces secteurs/domaines s'est fondée sur un diagnostic sur les secteurs prioritaires contenus dans Vision « BURKINA 2025 » et la SCADD. Il résulte alors une adéquation entre les moyens de subsistance et d'existence contenus dans le PNA et les documents d'orientation politique et stratégique.

Les priorités nationales en matière de changement climatique reposent sur les besoins en connaissances de l'évolution des paramètres climatiques, les manifestations actuelles et futures du changement climatique au niveau national et local, ces impacts sur les moyens d'existence et de subsistance des populations et les moyens pour y faire face.

I.1. L'évolution des paramètres climatiques

Une meilleure connaissance de l'évolution des paramètres climatiques dans le temps, notamment les données de température et de pluviométrie reste une condition essentielle pour faire face aux effets néfastes du changement climatique sur les systèmes naturels, économiques et humains dans le contexte du Burkina Faso. L'objectif ici, est, entre autres, l'utilisation de l'information climatique pour faire face aux effets du changement climatique. L'amélioration de ces données ne peut cependant être effective sans un équipement conséquent des services météorologiques ainsi qu'un réel renforcement des capacités des personnels de ces services.

I.2. Les manifestations du changement climatique

Faire face au changement climatique nécessite une meilleure connaissance de ses caractéristiques présentes et futures.

Les manifestations du changement climatique au Burkina Faso sont, entre autres, une migration des isohyètes du nord vers le sud, une migration des isothermes, une augmentation progressive de la température, la recrudescence des extrêmes climatiques, une forte variabilité pluviométrique.

Il a été cependant relevé dans le cadre de la formulation du PNA une tendance à la remontée des isohyètes.

Une meilleure connaissance des manifestations du changement climatique au niveau national et local est un gage pour une adaptation réussie.

I.3. La connaissance des secteurs/groupes vulnérables

Le changement climatique est perçu comme une menace pour les systèmes naturels, économiques et humains. Le Burkina Faso, dans l'élaboration de son Programme d'Action National d'Adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA) avait identifié les secteurs de l'agriculture, de l'eau, de l'élevage et de la foresterie. Les études qui ont conduit à la formulation du PNA avaient retenu, comme secteurs/domaines vulnérables l'agriculture, l'élevage, l'environnement et les ressources naturelles, l'habitat et les infrastructures, la santé, l'énergie.

Une meilleure connaissance de la portée des impacts actuels et futurs du changement climatique sur les secteurs vulnérables permet une prise en compte conséquente des options de réponse dans les plans et politiques sectorielles.

I.4. L'évaluation du coût d'adaptation

L'évaluation du coût d'adaptation, nécessite d'une manière générale, au préalable une détermination spatio-temporelle des implications du changement climatique pour les moyens d'existence et de subsistance des populations.

Cette évaluation dont le volet futur se fait, grâce aux représentations vraisemblables du climat, permet d'intégrer de manière plus indiquée la lutte face au changement climatique dans les plans et politiques de développement.

Une connaissance plus affirmée du coût de l'évaluation par secteur/domaine vulnérable est un indicateur performant de la résilience des communautés de base face aux risques liés au climat.

I.5. Le renforcement continu des capacités des différents acteurs

Le Burkina Faso avait déjà indiqué dans le document de son PANA en 2007 que l'une de ses difficultés pour faire face au changement climatique est l'insuffisance des ressources humaines dans le domaine du changement climatique et ses implications dans toutes ces variantes.

Disposer de ressources humaines ayant de meilleures connaissances sur le changement climatique et ses implications actuelles et futures est une nécessité pour permettre au pays de faire face au changement climatique.

Le canal de l'éducation et de la formation professionnelle est bien indiqué pour une culture de prise en compte des changements climatiques dans le processus de développement de notre pays.

II. INDICATION DES INITIATIVES EXISTANTES SUR LE RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Plusieurs mesures ont été amorcées au Burkina Faso en vue de faire face aux effets néfastes du changement climatique pour les populations. Il s'agit, entre autres :

- de la ratification de la CCNUCC ;
- de la ratification du protocole de Kyoto ;
- des textes juridiques en lien avec la gestion des risques de catastrophes ;
- de l'adoption d'une Stratégie Nationale de Mise en Œuvre de la CCNUCC ;
- du document de la Mise en Œuvre Concertée des Conventions de la génération de Rio ;
- du Programme d'Action National d'Adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA) ;
- de la première Note de Communication Nationale ;
- de la deuxième Note de Communication Nationale ;
- de la Politique Nationale de développement durable
- du processus d'Adoption en cours du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques.

A ces mesures, doit-on mentionner les programmes et stratégies des différents départements ministériels ayant pris en compte à des niveaux divers le changement climatique. et la

relecture de la quasi-totalité des des plans locaux de développement (PLD) afin d'intégrer les thématiques émergentes avec en bonne place les changements climatiques.

II.1. INDICATION SUR LES PROJETS RELATIFS AU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Les projets déjà exécutés ou en cours de mise en œuvre ou en instance d'élaboration dans le domaine du renforcement des compétences relèvent de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique. Les responsables de ces projets sont des acteurs du public, du privé et des organisations de la société civile (associations et ONG) et les partenaires techniques et financiers veillent désormais à cette dimension.

II.2.1. Les projets en lien avec l'adaptation au changement climatique

II.2.1.1. Projets initiés par des structures publiques

- **Projet d'adaptation aux changements climatiques en vue de l'amélioration de la sécurité humaine (Projet PANA-DANIDA/PNUD)**

Mis en œuvre par le SP/CONEDD, ce projet a eu pour objectifs de sensibiliser les acteurs clés du développement du Burkina Faso sur les défis environnementaux ainsi que les effets néfastes des changements climatiques, et d'améliorer la capacité opérationnelle et managériale des structures (déconcentrées, décentralisées) et des acteurs (communautés de base) impliqués dans la gestion durable des ressources et écosystèmes naturels.

- **Renforcement des capacités pour une meilleure prise en compte des préoccupations liées à l'adaptation aux changements climatiques lors de la préparation et de la mise en œuvre, des plans, programmes et projets de développement (Projet PANA-Japon)**

Mis en œuvre par le SP/CONEDD entre 2009-2012, L'objectif général de ce projet a été de promouvoir un meilleur ajustement des processus de développement au Burkina Faso, à travers la prise en compte des risques et opportunités liés aux changements climatiques.

- **Renforcement des capacités pour l'adaptation et la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux (Projet PANA-BKF/FEM/PNUD)**

L'objectif de ce projet, également mis en œuvre par le SP/CONEDD entre 2009-2014, a été de renforcer la résilience (et la capacité d'adaptation) du Burkina Faso face aux risques liés au changement climatique dans le secteur agro-sylvo-pastoral.

- **Renforcement de l'information climatique et des systèmes d'alerte précoce en Afrique pour le développement de la résilience et de l'adaptation aux changements climatiques au Burkina Faso (2014-2017)**

Financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et mis en œuvre par le SP/CONEDD pour la période 2014-2017, l'objectif de ce projet est d'une part de mettre en place un système de suivi efficace de l'information climatique et d'autre part de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des institutions afin de produire et offrir en temps réel des prévisions pour une planification et une prise de décision.

- **Projet de gestion des risques de catastrophes et adaptation aux changements climatiques**

Mis en œuvre par le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) entre 2006 et 2010, l'objectif de ce projet, financé par la Banque Mondiale, est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des populations aux risques de catastrophes ou aux risques liés au climat.

- **Projet de renforcement des capacités nationales en gestion des catastrophes et relèvement de crises**

Financé par le PNUD et le Gouvernement du Burkina Faso entre 2009 et 2012, ce projet a eu pour objectif d'appuyer le développement des capacités du Burkina Faso en matière de gestion (prévention, réponse) des crises et des catastrophes.

- **Consolidation de la Gouvernance environnementale locale (COGEL)**

Mis en œuvre par le SP/CONEDD grâce au financement de la Coopération autrichienne, du PNUD et du gouvernement du Burkina Faso entre 2011 et 2015, ce projet vise à accroître les capacités des communautés locales pour faire face au défi du changement climatique.

- **Appui à l'Economie Rurale dans le Contexte de Changements Climatiques**

Financé par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'Etat burkinabè, ce projet vise à protéger et à renforcer la résistance des communautés locales aux catastrophes naturelles liées aux changements climatiques grâce à des programmes de protection sociale et de création d'avoirs productifs.

- **Le Projet Réduction de la Vulnérabilité des petits barrages (PRVPB/ASDI) aux Changements Climatiques**

Ce projet mis en œuvre entre 2010 et 2013 par le Ministère en charge de l'Agriculture a eu pour objectif de contribuer à la sécurisation alimentaire et à la lutte contre la pauvreté par la mobilisation et la valorisation optimale de l'eau pour la production agro-sylvo-pastorale et halieutique tout en intégrant la dimension de l'adaptation aux changements climatiques.

II.2.1.2. Les projets d'adaptation dans les centres de recherche

- **Irrigation de complément et information climatique : de la recherche au renforcement des capacités**

Mis en œuvre par les 2iE avec l'appui financier de la coopération canadienne pour la période 2011-2014, ce projet vise l'utilisation de l'information climatique pour l'amélioration des rendements agricoles.

- **Forêts et Adaptation au Changement Climatique en Afrique de l'Ouest (ACFAO) »**

Ce projet mis en œuvre par le CIFOR en partenariat avec le CGIAR et les services techniques étatiques pour la période 2011-2014, ce projet vise à analyser les politiques, à identifier les opportunités d'intégration de l'Adaptation basée sur les Ecosystèmes, à analyser, avec une approche participative, la vulnérabilité actuelle et future des communautés dans des sites pilotes et à formuler des stratégies d'adaptation prenant en compte les services écosystémiques.

II.2.1.3. Les projets d'adaptation des institutions et ONG dans le domaine des changements climatiques

- **Projet d'appui au renforcement des capacités des acteurs locaux de développement à accompagner l'adaptation des communautés aux changements climatiques**

Ce projet mis en œuvre par CARITAS-Développement Niger en partenariat avec INADES-FORMATION/Burkina et DIOBASS/Burkina entre 2010-2013 a eu pour objectif de contribuer au renforcement des capacités des intervenants à accompagner les communautés à développer des stratégies efficaces d'adaptation aux changements climatiques.

- **Accroissement de la capacité adaptative des communautés locales aux changements climatiques**

Mis en œuvre par l'UICN/Programme du Burkina avec l'appui de la coopération suédoise entre 2010 et 2013, ce projet a eu pour objectif d'accroître la capacité adaptative des communautés locales et la résilience des écosystèmes dans les espaces d'influence des massifs forestiers aménagés.

- **Création d'une Ferme-école Agro écologique d'apprentissage et de capitalisation des initiatives locales d'adaptation aux effets des Changements Climatiques dans la commune rurale de Saaba, au Burkina Faso**

L'objectif de ce projet mis en œuvre par l'ONG/ASMADE pour la période 2012-2015 est de renforcer la résilience des populations rurales de la commune de Saaba par l'éducation au

développement, à travers la création d'un espace de formation et de démonstration des pratiques d'adaptations et d'atténuations des effets néfastes des changements climatiques.

- **Intégration de l'adaptation au changement climatique dans les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique de l'ouest (PREMI)**

Mis en œuvre par l'UICN/Programme du Burkina Faso, l'objectif de ce projet est de favoriser l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les stratégies de réduction de la pauvreté et la planification du développement en Afrique de l'Ouest, en utilisant le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal comme pays pilote.

- **Renforcement des capacités de résilience des communautés rurales du Zandoma (PRCR/Z)**

Mis en œuvre entre 2011-2013 par le réseau MARP en partenariat avec l'ONG Christian Aid l'objectif de ce projet a été de renforcer les capacités des communautés locales et de l'administration locale à prévenir et à gérer les risques de catastrophes.

- **Adaptation aux changements climatiques en vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire au Burkina Faso**

L'objectif de ce projet mis en œuvre par le SP/CONEDD entre 2014-2015 avec l'appui financier du Gouvernement japonais, est d'améliorer la production agro sylvo pastorale par l'utilisation de l'information climatique et le renforcement des capacités des producteurs à la gestion des ressources naturelles et également des conflits.

III. ACTEURS CLÉS DU DOMAINE DE RENFORCEMENT DES COMPETENCES AU BURKINA FASO

Les acteurs clés sont essentiellement les structures publiques autres que les universités, instituts et centres de recherche, la société civile, les missions de coopération pour essentiellement l'appui financier, les structures d'enseignement et de recherche.

III.1. LES STRUCTURES PUBLIQUES

La difficulté dans l'identification de telles structures réside dans la dynamique des redécoupages ministériels qui affectent du même coup les changements de dénominations des départements ministériels ainsi que des services rattachés.

Des critères alternatifs retenus pour cette identification, on peut citer les impacts du changement climatique sur les domaines d'intervention des structures ou les rôles de ces dernières dans le renforcement des compétences en lien avec le changement climatique.

Tableau 1: Les structures publiques autres que les centres de recherche

N°	Structures	Observations
1	Ministère de l'environnement et des ressources halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> - Leadership institutionnel à travers le SP/CONEDD en matière de lutte contre le changement climatique - Impact des changements climatiques sur les ressources naturelles
2	Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts du changement climatique sur l'agriculture, les ressources en eau, les ouvrages hydrauliques et la sécurité alimentaire
3	Ministère des transports, des infrastructures et du désenclavement	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle joué par le secteur des transports en matière d'émissions de carbone - Impacts du changement climatique sur les infrastructures - Rôle de la Direction générale de la météorologie dans la lutte face au changement climatique
4	Ministère des Ressources animales	Impacts du changement climatique sur les ressources animales
5	Ministère des mines, des carrières et de l'énergie	Impacts du changement climatique sur le secteur de l'énergie et des mines
6	Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de la recherche dans la connaissance et la lutte contre le changement climatique - Rôle du CNRST à travers ses composantes dans la lutte contre le changement climatique
7	Ministère de l'habitat et de l'urbanisme	Impacts du changement climatique sur l'habitat et l'urbanisme
9	Ministère de l'économie et des finances	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts du changement climatique sur l'économie - Importance des finances - Importance de la SCADD dans la lutte face au changement climatique
10	Ministère de la santé	Impacts du changement climatique sur la santé avec l'apparition de nouvelles maladies
11	Ministère de la communication	Impacts de l'information et la sensibilisation face au changement climatique
12	Ministère des enseignements secondaire et supérieur	Importance de prendre en compte le changement climatique dans les modules d'enseignement
13	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	Importance de prendre en compte le changement climatique dans les modules d'enseignement
14	Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité	Importance de la Direction générale de la protection civile (dispositifs en lien les plans ORSEC)
15	Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale	Importance du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)

III.2. LES STRUCTURES DE RECHERCHE

Tableau 2: Les structures de recherche

N°	Structures	Observations
1	Université de Ouagadougou	Laboratoires, Instituts et UFR traitant directement ou indirectement, entre autres, des recherches en lien avec le changement climatique
2	Université Ouaga II	CEDRES de l'UFR/SEG, et Recherches sur le droit de l'environnement et la Gestion des risques à l'UFR/SJP
3	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique	INERA, IRSAT, INSS, IRSS
4	Centre National de Semences Forestières	Recherche et production de semences de semences forestières adaptées aux besoins des activités de reboisement
5	Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES)	Conception et Analyse des politiques économiques et sociales de l'Etat à moyen et long terme
6	Université Polytechnique de Bobo	Laboratoires, Instituts et UFR traitant directement ou indirectement, entre autres, des recherches en lien avec le changement climatique
7	Institut d'Applications et de Vulgarisation en Sciences	Renforcement des capacités en lien avec le changement climatique

III.3. LES INSTITUTIONS OU MISSIONS DE COOPERATION

Tableau 3 : Les institutions ou missions de coopération ou des mécanismes de financement

N°	Structures	Domaines d'interventions/Centre d'intérêts
1	Coopération danoise (DANIDA)	Renforcement des capacités des acteurs du développement et le secteur de l'agriculture
2	Le FEM (Fonds pour l'environnement mondial)	Secteurs agro sylvo pastoraux
3	L'USAID (WA-WASH)	Secteur de l'eau
4	La coopération japonaise	Planification stratégique du développement
5	La coopération suédoise	Renforcement des capacités des communautés
6	La coopération allemande	Réduction des risques de catastrophes
7	FEM/ONG	Renforcement des capacités des communautés
8	FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial)	Développement des politiques et projets d'adaptation en lien avec les forêts

N°	Structures	Domaines d'interventions/Centre d'intérêts
9	La coopération luxembourgeoise	
10	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Renforcement des capacités des acteurs du développement et adaptation des secteurs agro sylvo pastoraux,
11	Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)	Evaluation du coût des impacts du changement climatique sur les ressources naturelles
12	Union Européenne	Secteur de l'eau
13	EAA (Eau et Assainissement pour l'Afrique)	Secteur de l'eau
14	CGIAR (Groupe Consultatif sur la Recherche Agricole Internationale)	Agro foresterie
15	CIFOR (Centre International pour la Recherche Forestière)	Changement climatique et forêts sèches
16	Programme AMMA	Interactions climat-société-environnement
17	RIPIECSA (Recherche Interdisciplinaire et Participative sur les Interactions entre les écosystèmes, le Climat et les Sociétés en Afrique de l'Ouest)	Interactions écosystèmes-climat-société
18	UNDAF	Gouvernance environnementale locale
19	UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)/Programme Burkina	Renforcement des capacités des acteurs, réduction de la vulnérabilité des secteurs agro sylvo pastoraux, réduction des risques de catastrophes
20	Tree Aid	Agro foresterie
21	CILSS	Renforcement des capacités des acteurs, réduction de la vulnérabilité des secteurs agro sylvo pastoraux aux changements, Prise en compte du changement climatique dans les documents du politique
22	AGRHYMET	Modélisation climatique, renforcement de capacités des acteurs, contribution à la prévision saisonnière, outils de planification ou d'intégration du changement climatique dans les politiques
22	CEDEAO	Renforcement du dispositif règlementaire de réduction des risques de catastrophes, Actions de réduction de la vulnérabilité des ressources en eau au changement climatique

III.4. LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

La participation de la société civile à la lutte contre le changement climatique au Burkina Faso a suivi un processus dont le couronnement est la mise en place d'une coalition des Organisations de la Société Civile sur les Changements Climatiques dénommée la « coalition des OSC sur les changements climatiques ». Cette coalition, qui a vu le jour, grâce à l'appui de l'UICN, regroupe des acteurs issus d'ONG, d'associations et même de structures spécialisées dans la production des connaissances et du renforcement des compétences sur le changement climatique. Ces organisations, au nombre de la quarantaine, ont un trait commun de mener des activités qui concourent directement ou indirectement à la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

IV. LES BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS

IV.1. LES LEÇONS APPRISES DES INITIATIVES PRECEDENTES EN MATIERE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS POUR L'INTEGRATION DU CC

Le SP/CONEDD, grâce à la mise en œuvre du projet « Adaptation aux changements climatiques en vue de l'amélioration de la sécurité humaine au Burkina Faso » et du projet « Renforcement des capacités pour une meilleure prise en compte des préoccupations liées à l'adaptation aux changements climatiques lors de la préparation et de la mise en œuvre, des plans, programmes et projets de développement » comptabilise de nos jours environs 2500 personnes formées sur le changement climatique à travers le territoire national. De l'évaluation de ces formations, peuvent être résumés les acquis et les insuffisances suivantes.

Tableau 8: Les acquis et insuffisances des initiatives précédentes de renforcement des capacités

Acquis des formations	Insuffisances relevées
<ul style="list-style-type: none">- la plupart des formations ont pris en compte les perceptions du changement climatique et les expériences des participants en rapport avec le thème traité ;- la plupart des formations ont intégré dans les modules « les notions de base sur les changements climatiques » ; ce qui permet de faire désormais économie d'un module sur ces éléments de base lors de formations pour l'intégration du CC dans les documents de planification ;	<ul style="list-style-type: none">- Le nombre élevé des participants à chaque formation (40 en moyenne) ;- le nombre de jours assez insuffisant pour dérouler les thèmes traités (généralement de deux (02) jours);- les niveaux d'études parfois contrastés des

Acquis des formations	Insuffisances relevées
<ul style="list-style-type: none"> - l'essentiel des formations contenait une analyse participative et simplifiée de la vulnérabilité d'un secteur/domaine/unités d'exposition au changement climatique, analyse incontournable pour l'intégration du CC dans les politiques et stratégies de développement ; - des outils d'évaluation des impacts et de vulnérabilité ont été utilisés ou ont été des sources d'inspiration des démarches méthodologiques pour l'évaluation de la vulnérabilité ; - l'identification d'options d'adaptation ou de stratégies de réponses était un des éléments majeurs des formations car toute analyse de vulnérabilité est censée être assortie de réponses adéquates en rapport avec les impacts identifiés ; - les publics cibles étaient assez variés avec une participation plus accrue des services techniques et les collectivités territoriales ; ce qui représente des atouts pour l'intégration du CC dans les documents de planification ; - les impacts de ces formations se sont traduits par l'amélioration des initiatives de sensibilisation, d'information et de formations sur le CC à travers le territoire 	<p>participants aux ateliers de formation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les thèmes traités étaient essentiellement en lien avec les secteurs vulnérables identifiés dans le PANA malgré que d'autres secteurs à l'instar de l'habitat, de la santé, des infrastructures se sont révélés pourtant vulnérables au CC et parfois au même titre que l'élevage, les ressources en eau, la foresterie et l'agriculture ; - la faible participation des services centraux des départements ministériels en raison du fait que la plupart des formations ne leur étaient adressées ; - les DEP des différents ministères censés jouer un rôle important dans la prise en compte du CC dans les documents de planification n'ont bénéficié qu'une formation de deux jours ; - la quasi absence de formations de publics cibles homogènes en rapport avec les exigences du CC les concernant ou concernant leurs secteurs d'activités.

Evaluation des besoins additionnels en matière de renforcement des capacités

L'évaluation des besoins additionnels ci-dessous en matière de renforcement des capacités découle d'une part des suggestions des participants aux ateliers régionaux sur les changements climatiques des services techniques, des acteurs de la décentralisation et les acteurs de la société civile et d'autre part de l'analyse de la prise en compte du changement climatique dans les politiques de développement.

Les structures compétentes pour assurer ces formations pourraient, selon les thématiques, être le SP/CONEDD, la Direction générale de la météorologie du Burkina Faso, le CNRST (l'INERA, IRSAT), l'UICN, le CILSS, et l'IAVS.

Tableau 9: Indicateurs des besoins additionnels en renforcement de capacités

PROBLEMES IDENTIFIES	OBJECTIFS	ACTIVITES/THEMES	RESULTATS ATTENDUS	PUBLICS CIBLES	NOMBRE PARTICIPANTS	DUREE	OPPORTUNITES A EXPLOITER
Faible prise en compte du changement climatique dans les documents de planification en lien avec l'agriculture	Prendre en compte le changement climatique dans les politiques et stratégies en lien avec l'agriculture	Formation sur les outils et méthodologies de prises en compte des risques liés au climat et à ses variations dans les politiques et stratégies du secteur de l'agriculture.	Les risques liés au climat sont pris en compte dans les documents de planification en lien avec l'agriculture	Personnel des DGESS du ministère en charge de l'agriculture, les autres acteurs du secteur de l'agriculture	30	05 jours	Outils d'évaluation d'impacts et de vulnérabilité contenus dans le guide d'intégration de l'adaptation au CC dans les plans de travail et les cycles de projets des DEP, en cours de finalisation
Insuffisance d'analyse de vulnérabilité au changement climatique dans certains documents de planification du secteur de l'élevage	Faire une analyse de vulnérabilité actuelle et future du secteur de ressources animales au changement climatique	Formation sur les outils et méthodologies d'évaluation d'impacts et de vulnérabilité du secteur de l'élevage aux risques liés au climat	Les documents de planification du secteur de l'élevage prennent en compte la dimension changement climatique	Personnel de la DEP du ministère des ressources animales, les autres acteurs du secteur de l'agriculture	30	05	Outils d'évaluation d'impacts et de vulnérabilité contenus dans le guide d'intégration de l'adaptation au CC dans les plans de travail et les cycles de projets des DEP, en cours de finalisation
Non prise en compte du changement	Intégrer les risques liés au	Formation sur les outils et	Les documents de planification	Personnel de la DEP du	30	05	Outils d'évaluation d'impacts et de vulnérabilité contenus dans le guide

PROBLEMES IDENTIFIES	OBJECTIFS	ACTIVITES/THEMES	RESULTATS ATTENDUS	PUBLICS CIBLES	NOMBRE PARTICIPANTS	DUREE	OPPORTUNITES A EXPLOITER
climatique dans les politiques et stratégies du secteur de l'eau	climat dans les politiques et stratégies du secteur de l'eau	méthodologies d'évaluation d'impacts et de vulnérabilité des politiques et stratégies des ressources en eau au changement climatique	liés à l'eau prennent en compte les risques liés au climat et à ses variations	ministère en charge de l'eau, les autres acteurs du secteur des ressources en eau			d'intégration de l'adaptation au CC dans les plans de travail et les cycles de projets des DEP, en cours de finalisation
Non prise en compte du changement climatique dans les documents de planification des ressources énergétiques	Intégrer les risques liés au climat dans les politiques et stratégies du secteur de l'énergie	Formation sur la prise en compte de la dimension changement climatique dans les politiques et stratégies du secteur de l'énergie	Les documents de planification liés à l'énergie prennent en compte les risques liés au climat et à ses variations	Personnel de la DEP du ministère en charge de l'énergie, les autres acteurs du secteur des ressources en eau	30	05	Outils d'évaluation d'impacts et de vulnérabilité contenus dans le guide d'intégration de l'adaptation au CC dans les plans de travail et les cycles de projets des DEP, en cours de finalisation
Faible prise en compte des risques liés au climat dans la politique forestière nationale	Intégrer les risques liés au climat dans la politique forestière nationale	Formation sur la prise en compte des risques liés au climat dans la politique forestière nationale	La dimension changement climatique est prise en compte dans les axes essentiels de la politique forestière nationale	Personnel de la DEP du ministère en charge de l'environnement, les autres acteurs du secteur de la foresterie	30	05	Outils d'évaluation d'impacts et de vulnérabilité contenus dans le guide d'intégration de l'adaptation au CC dans les plans de travail et les cycles de projets des DEP, en cours de finalisation
Non prise en compte du changement climatique dans les documents de planification du secteur de la santé	Prendre en compte les implications du changement climatique pour les documents de planification du secteur de la santé	Formation sur la prise en compte des implications du changement climatique pour les documents de planification du secteur de la santé	Les documents de planification du secteur de la santé intègrent la dimension changement climatique	Personnel de la DEP du ministère en charge de la santé, les autres acteurs du secteur de la santé	30	05	Outils d'évaluation d'impacts et de vulnérabilité contenus dans le guide d'intégration de l'adaptation au CC dans les plans de travail et les cycles de projets des DEP, en cours de finalisation

PROBLEMES IDENTIFIES	OBJECTIFS	ACTIVITES/THEMES	RESULTATS ATTENDUS	PUBLICS CIBLES	NOMBRE PARTICIPANTS	DUREE	OPPORTUNITES A EXPLOITER
Non prise en compte du changement climatique dans les documents de planification en matière d'infrastructures, d'habitat et d'urbanisme	Intégrer les risques majeurs liés au climat dans les documents de planification en matière d'infrastructures, d'habitat et d'urbanisme	Formation sur les outils et méthodologies d'intégration des risques liés au climat dans les documents de politiques en matière d'infrastructures, d'habitat et d'urbanisme	Les risques liés au climat sont pris en compte dans les documents de planification en matière d'infrastructure, d'habitat et d'urbanisme	Personnel de la DEP du ministère en charge d'infrastructure, d'habitat, les autres acteurs du secteur de l'habitat	30	05	Outils d'évaluation d'impacts et de vulnérabilité contenus dans le guide d'intégration de l'adaptation au CC dans les plans de travail et les cycles de projets des DEP, en cours de finalisation
Faible prise en compte du changement climatique dans les plans locaux de développement	Prendre en compte les risques climatiques dans les documents de planification du développement local	Formation sur les outils et méthodologies de prises en compte du changement climatique dans les plans locaux de développement	Les plans locaux de développement intègrent les risques liés au climat	Conseillers régionaux et communaux, services techniques concernés par l'élaboration des plans locaux de développement	30 par Région	05/formation	Outils contenus dans le Fascicule pour la prise en compte de la gestion durable des terres, des zones humides, des changements climatiques, de la diversité biologique, de la réduction des risques de catastrophes naturelles dans les plans locaux de développement

V. SUGGESTION D'UNE VISION EN MATIERE D'APPRENTISSAGE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Burkina Faso, pays sahélien à ressources naturelles limitées est exposé aux effets des changements climatiques, affectant ainsi son développement.

La connaissance du phénomène, les moyens d'actions, la conception et la mise en œuvre de toutes les politiques et stratégies de lutte contre les effets des changements climatiques sont essentiellement du ressort de l'information, de l'éducation et du renforcement du capital humain de tous les acteurs et des couches socioprofessionnelles.

Lutter efficacement contre les effets des changements climatiques nécessite de ce point de vue un autre type de citoyen au plan des connaissances et des moyens d'action. Cela demande :

- de faire du burkinabè un acteur qui connaît bien le phénomène des changements climatiques par l'éducation et la formation ;
- de rechercher l'engagement et l'adhésion du burkinabè à la cause des changements climatiques ;
- de mettre les moyens nécessaires à la disposition de tous les acteurs, en fonction du niveau de vulnérabilité pour mieux s'adapter aux effets des changements climatiques ;
- de renforcer la prise en compte des changements climatiques dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement ;

Pour cela il peut être recommandé :

- **d'évaluer la capacité existante des acteurs en connaissance et en gestion des changements climatiques**

La coordination des initiatives avec l'ensemble des partenaires, devrait entreprendre une évaluation des capacités existantes en CC de l'ensemble des acteurs. L'évaluation aidera la coordination à identifier les forces existantes et les besoins en renforcement de capacité.

- **d'identifier les priorités de renforcement de capacité**

A partir des besoins en renforcement de capacité, la coordination identifiera avec les autres acteurs les priorités, et par la suite, travailler à y répondre.

- **d'élaborer une stratégie de renforcement des capacités**

Sur la base des priorités en renforcement de capacités, la coordination devrait alors procéder à l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités bien documenté. Il s'agira notamment d'identifier : les besoins prioritaires en capacités, l'expertise technique requise pour faire face aux besoins identifiés (et partout où on peut la trouver), les ressources financières et autres nécessaires pour le renforcement des capacités, et le chronogramme des activités spécifiques de renforcement de capacités. En plus, un système de suivi de l'efficacité des initiatives de renforcement de capacité devrait être mis en place.

- **d'assurer le suivi et l'évaluation de l'efficacité du renforcement des capacités et y apporter des mesures qui s'imposeraient**

La coordination de l'initiative, les partenaires, les communautés cibles et, si possible, les experts techniques engagés dans le renforcement de capacité, devraient travailler ensemble pour assurer le suivi des impacts du renforcement de capacité des acteurs sur les changements climatiques.

La coordination devrait mener le suivi et l'évaluation, en mettant en place un système de gestion de la performance des acteurs.

Au regard de ce qui précède, la vision qui peut être proposée en matière d'apprentissage est la suivante : « *Le Burkina Faso, un pays qui dispose de ressources humaines qualifiées dans le domaine des connaissances et de la gestion du changement climatique et ses implications en vue de soutenir de manière durable son processus de développement au niveau national et local* »